

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GÉNIES (ESGE-SA)

Equipe d'évaluation :

- Professeur Mababa DIAGNE, Président
- Professeur Mamadou WADE, Membre
- Monsieur Galaye NIANG, Membre

Signature

Pour l'Équipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. DIAGNE', is positioned below the text 'Pour l'Équipe, le Président'.

Juillet 2018

Table des matières

1. Présentation de l'EPES évalué.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Description de la visite sur le terrain	4
3.1. Organisation et déroulement de la visite	4
3.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.).....	5
4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation institutionnelle).....	5
5. Points forts de l'EPES.....	13
6. Points faibles de l'EPES.....	14
7. Appréciations générales de l'EPES.....	14
8. Recommandations à l'Etablissement	15
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	15
10. Proposition d'avis :.....	15
11. Annexes	16

1. Présentation de l'EPES évalué

L'École Supérieure de Génies (ESGE - SA) est un établissement privé d'enseignement supérieur, laïque, doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière, autorisé par l'Etat du Sénégal sous l'agrément définitif numéro 000975/MESR/DGES/DESP/DSQ du 13 août 2014, vérifié à la suite de la visite des experts de l'ANAQ-Sup. L'école est ouverte en Septembre 2004, d'abord sous forme d'entreprise individuelle, avec un déclarant responsable. Ensuite, le statut de l'établissement est modifié en société anonyme avec un Conseil d'Administration (CA). La structure est à Dakar, à la rue 13 Liberté V, Immeuble 5658, dans la commune de Dieuppeul qui est l'une des 19 communes de Dakar. L'établissement s'est élargi en termes de locaux avec l'ouverture d'une annexe à Sacré Cœur 3 extension.

L'ESGE-SA délivre des diplômes sous le contrôle et la co-signature du Ministère de tutelle chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle organise des formations de niveau **Bac+2 à Bac+5** et délivre des diplômes de **BTS**, de **DTS**, de **Licence** et de **Master**. Elle organise aussi une formation permanente en cours du soir destinée à des professionnels en activité, un cycle court de perfectionnement et de recyclage sous forme de séminaires à la demande des entreprises et des formations modulaires à la carte en fonction des besoins des mêmes entreprises.

Les formations suivantes sont dispensées, dans les métiers des génies :

- Electronique industrielle,
- Informatique industrielle,
- Informatique de gestion,
- Electrotechnique,
- Electromécanique,
- Réseaux et Télécommunication.

L'établissement s'inspire du système LMD et en applique les contenus et principes à travers ses projets et son plan stratégique.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport **d'auto-évaluation** est présenté sous la forme d'un document de 44 pages (compte non tenu des annexes). Il a été rédigé suivant le canevas délivré par l'ANAQ-Sup. Les différents champs et standards ont été renseignés et des éléments de preuve joints en annexe. La

direction a apporté sur place des éclaircissements, des informations complémentaires et des éléments de preuves complémentaires.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1. Organisation et déroulement de la visite

La visite a eu lieu comme prévu le 31 juillet 2018. Elle a démarré à 9h 20' dans la salle de réunion où a eu lieu la rencontre avec l'équipe de direction et l'entretien avec des membres du PER, des membres du PATS et des étudiants.

La première étape a été marquée par un entretien avec le Directeur Général assisté de son Directeur des études, du chef du département Génie Civil, du chef du département Informatique Industrielle, du chef du département Electrotechnique, Electromécanique et Energie, du responsable de la Cellule Interne d'Assurance Qualité et d'un Professeur associé.

Le Directeur des études, après une brève présentation de l'ESGE, son historique, ses missions (offres de formation) a présenté de façon détaillée le rapport d'auto-évaluation. Cette présentation a été suivie d'échanges avec l'équipe de direction. Ces échanges nous ont permis de mieux apprécier la structuration et la fonctionnalité des instances de gouvernance (Direction générale, Direction des études, Scolarité, Cellule Interne d'Assurance Qualité) dont le rapport d'autoévaluation a fait mention. Des précisions et éclaircissements ont été apportés par rapport à certains éléments de réponse notés dans le rapport d'auto-évaluation.

La deuxième étape a consisté en des entretiens avec neuf (09) membres du PER, quatre (04) membres du PATS (assistante du Directeur, responsable de la scolarité, responsable parc informatique, technicien de laboratoire) et avec huit (08) étudiants (01 en BTS1 Electrotechnique, 02 en licence 3 Génie Civil, 01 en Master 1 Electromécanique, 02 en Master 1 Génie Civil, 01 en Master 2 Electromécanique et 01 en Master 2 Génie Civil).

Ces entretiens nous ont permis de corroborer les opinions de ces parties prenantes avec le rapport d'auto-évaluation et avec les informations recueillies de l'entretien tenu avec l'équipe de direction.

La troisième étape a été la visite des locaux effectuée dans de bonnes conditions. Elle s'est terminée à 18h. Par la suite, l'équipe d'évaluation s'est retirée pour passer en revue les éléments de preuve et faire un débriefing sur l'ensemble de la visite.

À la fin, il a été procédé à une séance de restitution avec toute l'équipe de la direction de l'ESGE. La mission s'est terminée à 19h.

3.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite s'est déroulée dans une bonne ambiance de travail et dans un agenda rigoureusement suivi. Pendant cette visite, le Directeur Général de l'ESGE et son équipe ont fait montre d'une bonne disponibilité et d'une parfaite collaboration.

La visite a permis à l'équipe d'évaluateurs de prendre connaissance des conditions réelles d'existence et de fonctionnement de l'ESGE. Les moyens infrastructurels et les équipements mis à la disposition du personnel et des étudiants ont été appréciés.

Nous avons pu constater que les formations dispensées sont en concordance avec celles présentes dans l'autorisation provisoire. Le PER est constitué essentiellement d'enseignants vacataires. Il existe quelques professeurs associés qui sont des enseignants provenant des universités publiques. L'ESGE devrait procéder au recrutement de permanents afin de réduire la situation précaire que constitue le statut de ses enseignants vacataires. Pour le PATS, un effort a été fait avec un bon nombre du personnel qui bénéficie d'un CDI.

La cellule interne d'assurance qualité CIAQ est sous la responsabilité d'un membre du personnel, affectée spécialement à cette tâche. Cette CIAQ existe et a fait preuve de fonctionnalité. Elle apparaît bien dans l'organigramme.

4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation institutionnelle).

CHAMP D'EVALUATION 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution
Standard 1.01 : L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.
Appréciation globale sur le standard : Tel que décrit dans l'acte d'autorisation provisoire, la mission principale de l'ESGE est la formation professionnelle visant un diplôme dans les filières que sont : la licence professionnelle en énergie, le master professionnel en énergie, la licence professionnelle en génie civil et le master professionnel en génie civil. Cette déclinaison est bien précisée dans le rapport d'autoévaluation et dans le plan stratégique. Conclusion sur le standard : Atteint
Standard 1.02. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels. Le PER est-il impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard : L'ESGE est dotée d'une direction des études, d'un comité scientifique, de responsables pédagogiques de filières et de chefs de départements, tous étant des membres du PER. Les décisions d'ordre académique relèvent de ces instances de délibération indépendantes qui statuent sur les questions pédagogiques. L'effectivité du fonctionnement d'instances de gouvernance auxquelles les PER sont impliqués a été prouvée par des documents correspondants (procès-verbaux signés et datés, feuilles de présence).

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.03. L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique

Appréciation globale sur le standard : L'institution est suffisamment dotée en personnel permanent (PER et PATS) pour pouvoir réaliser ses objectifs et sa mission. Le PER est essentiellement constitué d'enseignants vacataires. Des efforts ont été faits avec l'intégration de professeurs associés dans le corps des PER.

Cependant, il faudra recruter et titulariser certains vacataires du PER pour mieux atteindre les objectifs du plan stratégique.

Le budget présenté est équilibré et adapté aux objectifs. Les moyens matériels et le siège de l'Institut (site propre) sont adaptés aux objectifs d'enseignement.

Conclusion sur le standard : Partiellement Atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard : L'ESGE présente un budget équilibré géré de façon transparente, avec comme source de financement principale les recettes issues du paiement des étudiants et des prestations de service (formations à la carte, appels d'offres de formation pour fondations, associations ou entreprises).

Par contre les états financiers de fin d'exercice ne sont pas certifiés.

Bien que l'évaluation financière du budget nécessaire pour l'atteinte des objectifs déclinés dans le plan stratégique n'existe pas, le budget semble être adapté aux objectifs de l'institution et à sa planification stratégique.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité ?

Appréciation globale sur le standard : La cellule interne d'assurance qualité CIAQ existe. Elle est sous la responsabilité d'un membre permanent de l'école. Cette CIAQ figure dans l'organigramme et a fait preuve de fonctionnalité. Plusieurs rencontres avec des procès-verbaux signés et datés et des feuilles de présence, des notes de service existent.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard : Le Directeur et son équipe de direction font montre d'une grande disponibilité et sont à l'écoute de toutes les parties prenantes de l'ESGE pour régler les problèmes. Une commission de médiation créée en janvier 2018 a pour rôle la prise en charge des conflits réels ou potentiels et la médiation entre parties au besoin. Malgré tout, cette commission est méconnue des enseignants et des étudiants, donc non fonctionnelle.

Conclusion sur le standard : Pas Atteint

CHAMP D'EVALUATION 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure qui existe dans l'institution.

Appréciation globale sur le standard : À ce niveau du cycle supérieur de l'ESGE, le diplôme qui sanctionne les études est la licence professionnelle et le master. Pour ce faire, les enseignements sont dans une large mesure délivrée par des professionnels et comportent des UE dédiées aux stages en milieu professionnel.

L'offre d'étude est arrimée au système LMD conformément aux textes et règlements en vigueur au niveau national.

Formations déroulées :

- Licences :
 - ✓ Electromécanique
 - ✓ Energie
 - ✓ Informatique industrielle
 - ✓ Génie Civil

- Masters :
 - ✓ Electromécanique
 - ✓ Energie
 - ✓ Informatique industrielle
 - ✓ Génie Civil

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard : L'offre d'études et de formation a pour référence le modèle LMD. Les unités d'enseignement sont dotées d'un système de crédits transférables et capitalisables qui devrait favoriser la mobilité des étudiants. Cependant, aucun élément faisant preuve de mobilité d'étudiant n'a été noté.

La presque totalité des enseignants de l'ESGE sont des vacataires qui officient aussi dans d'autres institutions de formation. Dans ce cas la mobilité de chaque PER est inhérente à sa propre volonté. Il n'y a pas eu de preuve de mobilité à l'international.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard : Le système d'évaluation des étudiants porte sur des contrôles continus et un examen final dans chaque module à la fin de chaque semestre. Ce schéma présenté est bien conforme au standard du système LMD (Licence Master et Doctorat). Les conditions de passage de la L1 à la L3 et du M1 au M2 figurent dans un document appelé règlement d'admission et d'examens, mis à la disposition des étudiants.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard :

L'ESGE dispose d'un Bureau d'Insertion et des Relations Extérieures qui, en plus de mettre en place une base de données de ses sortants, facilite la recherche de stage pour les étudiants en cours de formation. Cependant, il est méconnu des étudiants.

Une amicale des anciens étudiants est entrain d'être mise en place pour permettre une meilleure collecte d'informations pour un suivi des diplômés. Cette collaboration demande à être renforcée avec la mise en place de grilles d'enquêtes et d'évaluation à mettre à la disposition des anciens étudiants.

Conclusion sur le standard : Partiellement Atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard :

De nouveaux référentiels et de nouvelles maquettes en matière pédagogique ont été élaborés dès l'adoption du système LMD (Procès-verbaux et les comptes rendus). Des sondages sous forme d'évaluation des enseignements sont effectués auprès des étudiants.

Conclusion sur le standard : Atteint.

CHAMP D'EVALUATION 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.
<i>Appréciation globale sur le standard</i> : L'ESGE ne développe pas un programme de recherche qui lui soit propre et que nous pouvons juger à l'actif de l'institution. <i>Conclusion sur le standard</i> : Pas atteint
Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.
Les dispositions permettant d'apprécier ce standard n'ont pas été mentionnées dans le rapport d'auto-évaluation et les questions n'ont pas été abordées à l'audition. L'institution ne développe pas de programmes de recherche. <i>Appréciation globale sur le standard</i> : Pas atteint
CHAMP D'EVALUATION 4. : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)
Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.
<i>Appréciation globale sur le standard</i> : La plupart des enseignants de l'institution sont des vacataires. Les appels à candidature pour des postes ne sont pas publiés. Les enseignants sont recrutés en CDD par la direction, sur présentation du CV et après audition par la direction pédagogique. Il n'y a pas de commission dédiée pour le recrutement. Ces enseignants étant en grande majorité des prestataires, ils ne bénéficient pas d'un régime de promotion par l'école. Le mécanisme et les instruments qui devraient le permettre n'y existent pas. <i>Conclusion sur le standard</i> : Pas atteint.
Standard 4.02: L'institution réglemente la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.
<i>Appréciation globale sur le standard</i> : les enseignants de l'ESGE sont en grande majorité des prestataires qui vont monnayer leurs compétences ailleurs. Il ne s'agit pas d'un régime de promotion par l'école mais plutôt d'initiative personnelle. L'établissement, dans son rapport d'auto-évaluation, fait mention de l'accompagnement d'enseignants dans la participation des séminaires locaux de renforcement de capacités, mais il n'existe pas d'éléments de preuve. Le partenariat institutionnel et les instruments qui devraient le permettre n'y existent pas. <i>Conclusion sur le standard</i> : Pas atteint
Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève

Appréciation globale sur le standard :

L'ESGE encourage ses anciens étudiants diplômés Bac+5 avec une certaine expérience professionnelle, à revenir enseigner comme vacataire dans leurs disciplines de spécialité. À ce titre, les discussions ont fait ressortir quelques exemples de cas d'anciens diplômés qui dispensent des cours dans leurs domaines de compétence. Cependant, il n'existe pas de mécanismes d'appréciation du succès des mesures d'encouragement à la relève.

Conclusion sur le standard : Partiellement atteint**Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.*****Appréciation globale sur le standard :***

L'ESGE ne dispose pas de structure de conseil à la disposition des PER.

Conclusion sur le standard : Pas atteint.**CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)*****Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.******Appréciation globale sur le standard :***

Les procédures de recrutement et de promotion sont définies dans le manuel de procédure, mais il n'existe pas de preuve d'avis de recrutement effectivement publiés. Il n'y a pas eu d'éléments matériels faisant preuve de mécanisme régissant la promotion et il n'existe pas de commission d'avancement.

Conclusion sur le standard : Partiellement atteint**Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).**

Appréciation globale sur le standard : L'institution a mentionné dans son rapport d'auto-évaluation des séminaires de renforcement de capacités pour le PATS. Il existe une politique interne garantissant la formation continue et le perfectionnement du PATS particulièrement pour les techniciens de laboratoires (un technicien est en cours de formation).

Conclusion sur le standard : Atteint**CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Étudiant(e)s****Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.**

Appréciation globale sur le standard : Le baccalauréat est le diplôme exigé pour l'accès au niveau de la Licence 1 et la licence est exigée pour l'accès au niveau Master 1. Cette disposition est conforme au règlement en vigueur pour l'accès à l'Enseignement supérieur. Pour toutes les filières confondues, les titulaires du baccalauréat ou de la licence sont admis respectivement en première année Licence 1 ou en première année Master 1, après examen de dossier et entretien. Ces conditions d'accès sont connues, les appels à candidature sont publiés. Les résultats des sélections sont régulièrement publiés.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

L'Institut est un établissement d'enseignement mixte qui accueille tous les étudiants sans distinction de sexe. Les effectifs présentés montrent la présence d'hommes et de femmes dans toutes les filières de formation.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.03 L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard :

Les chiffres présentés donnent les taux de réussite des étudiants par niveau et par filières. Il serait bien de prendre en compte aussi les taux de réussite individuels des étudiants sur leur parcours ainsi que la durée des études.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard :

Le personnel enseignant est assez suffisant en nombre pour dispenser les cours inscrits aux différents programmes. En effet, ils sont recrutés comme vacataires ou mobilisables selon les besoins.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées

Appréciation globale sur le standard :

L'institution dispose d'un service de la scolarité qui fait office d'accueil et de conseil. La Direction des études assure le rôle d'orientation sur les possibilités de carrière professionnelle d'insertion, de programmes d'assistance pédagogique et sur l'organisation et déroulement des cours.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiants(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard : Cette prédisposition n'a pas été mise en place à l'ESGE.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

CHAMP D'EVALUATION 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard : L'établissement dispose des locaux adéquats (deux sites) pour les enseignements. Il existe des salles informatiques suffisamment dotées de machines. Les salles de cours et de travaux pratiques sont assez bien équipées et aménagées. Les salles sont spacieuses et bien équipées en mobilier qui permet le confort d'étude, surtout au niveau du nouveau site de Sacré Cœur.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard : L'établissement dispose d'une bibliothèque physique, mais qui n'est pas bien doté en ouvrages dont la plupart est écrit en russe.

L'accès à internet et la connectivité bien fournis.

Conclusion sur le standard : Partiellement Atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement présente un environnement propre, veille au respect des règles d'hygiène par ses équipements, ses toilettes séparant distinctement les espaces réservés aux dames et ceux réservés aux messieurs. Cependant, le volet sécurité incendie n'existe pas encore sur le nouveau site (déménagement en cours) mais devrait être mis en place incessamment.

Conclusion sur le standard : Pas Atteint

CHAMP D'EVALUATION 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.
L'institution essaie de développer une politique de partenariat au niveau national à travers des accords de coopération avec d'autres établissements d'enseignement permettent d'assurer une partie de la formation des étudiants. Beaucoup de conventions signées sont obsolètes. Cependant, la collaboration avec d'autres institutions régionales ou internationales n'existe pas. Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint
<u>CHAMP D'EVALUATION 9 : Information et communication</u>
Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.
Appréciation globale sur le standard : Cette disposition n'a pas été mentionnée dans le rapport d'auto-évaluation. Les données disponibles ne permettent pas d'apprécier ce standard. Conclusion sur le standard : Pas atteint
Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.
Appréciation globale sur le standard : Selon la cible et selon l'objectif visé, divers canaux de communication sont utilisés pour faire circuler l'information à l'intérieur et à l'extérieur de l'ESGE. Ces canaux passent par le tableau d'affichage, Internet, le téléphone, les média.... L'ESGE a signé des conventions avec des structures du monde socio-économique. Ces structures sont surtout engagées dans l'accueil des étudiants pour les travaux pratiques et les stages. Il s'y ajoute que certains enseignants ayant signé des contrats à titre individuel appartiennent au monde socio-économique. Conclusion sur le standard : Atteint.

5. Points forts de l'EPES

- Un engagement de l'équipe de Direction,
- Offre de formation en adéquation avec les métiers scientifiques et techniques ainsi qu'avec les besoins du marché,
- PER qualifié, dévoué et apprécié par les étudiants,
- Formation très appréciée par les étudiants,
- Existence d'organes de délibération jouissant d'une indépendance,
- Effort d'investissement sur l'infrastructure et dans l'équipement,

- Acquisition de nouveaux locaux à Sacré Cœur, adéquats et propres,
- Programmes en adéquation avec l'autorisation provisoire,
- Prise en compte du système LMD dans l'architecture de formation et des maquettes de programme,
- CIAQ existante et fonctionnelle,
- Personnels PER et PATS attachés et fidélisés à l'institution,
- Taux d'encadrement dans les normes,
- Très bonne ouverture des encadreurs par rapport aux encadrés.

6. Points faibles de l'EPES

- Statut précaire de la totalité du PER (vacataires) ; des efforts sont à faire pour le recrutement de permanents, la mobilité et la formation (carrière) de l'ensemble du personnel,
- Manque d'outils modernes de gestion,
- Manque de visibilité de l'établissement,
- Cellules d'insertion des diplômés et de médiation méconnue,
- Non conformité entre les maquettes et les notes des étudiants,
- Absence de statistiques sur les évaluations internes et externes,
- Bibliothèque très peu pourvue en ouvrages de spécialités et il n'existe pas d'archivage numérique,
- Difficultés pour les étudiants à trouver des stages (obligatoires pour certaines classes),
- Conditions sociales pas remplies pour les PATS (prise en charge médicale par exemple).

7. Appréciations générales de l'EPES

D'importants efforts d'investissement ont été consentis par l'Institution. Les équipements pédagogiques et le matériel de TP disponibles sont autant de facilités pour le bon fonctionnement des enseignements. Dans ce même cadre, des efforts restent à faire pour disposer d'une bibliothèque physique ou d'une base de données bibliographiques et de matériel de travaux pratiques diversifiés et en plus grand nombre.

8. Recommandations à l'Établissement

- Finaliser le déménagement de l'école (y compris l'administration) sur le site de Sacré Cœur,
- Rendre le site de Sacré Cœur conforme à un établissement recevant du public en termes de sécurité,
- Améliorer les conditions sociales des PATS,
- Assurer une synergie entre les professeurs à travers des réunions de coordination des conseils de département,
- Mettre à disposition des étudiants les documents liés à leur formation (maquettes syllabus, plans de cours).

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'ANAQ-Sup doit recommander aux établissements, l'application de bonnes pratiques pour le recrutement des personnels PER et PATS.

L'ANAQ-Sup doit concourir au rapprochement des EPES avec les IES dotées de personnel enseignant de rang A afin d'apporter plus de caution académique à la prestation des vacataires.

10. Proposition d'avis :

HABILITATION RECOMMANDÉE

- **Licences :**
 - ✓ Électromécanique
 - ✓ Énergie
 - ✓ Informatique industrielle
 - ✓ Génie Civil
- **Masters :**
 - ✓ Électromécanique
 - ✓ Énergie
 - ✓ Informatique industrielle
 - ✓ Génie Civil

11. Annexes

Semestre	Unité d'Enseignement (UE)	Code	Éléments constitutifs (EC) Initiale	Volumes Horaires (VH)				Credits ECUE	Crédits UE
				CM	TD/TP	TPE	VHT		
S1	UE1- SCIENCES FONDAMENTALES	II.111	Algèbre	16	24	20	60	3	6
		II.112	Electromagnétisme	20	20	20	60	3	
		II.113	Circuits et composants linéaires	22	18	20	60	3	
	UE2- FONDAMENTAUX DU GENIE ELECTRIQUE	II.114	Systèmes triphasés et sécurité	14	12	14	40	2	10
		II.115	Machines Electrique I	12	14	14	40	2	
		II.116	Electronique de base	22	18	20	60	3	
		II.117	Etudes de projets	0	13	7	20	1	
	UE3- ETUDES ET REALISATIONS	II.118	Decouverte du milieu professionnel	0	20	20	40	2	3
		II.119	Technique d'expression	12	8	10	30	1,5	
	UE4- HUMANITE	II.110	Anglais	12	8	10	30	1,5	5
		II.111	Projet Personnel et Professionnel (PPP)	20	10	10	40	2	
S2	UE5- INFORMATIQUE	II.112	Algorithmique, programmation	24	16	20	60	3	6
		II.113	Systèmes logiques	22	18	20	60	3	
TOTAL S1				106	139	135	600	30	30



ESCE

ELECTRIQUE, CIVIL, INFORMATIQUE, ELECTRONIQUE, MECANIQUE

Agencée pour l'Enseignement Supérieur - 14, rue de la République - 33000 BORDEAUX - FRANCE

Relevé de Notes - Licence 1 Electromécanique - 2016 - 2017 - SEMESTRE 1

Matricule :

1110A16

Prénom :

Mamadou

Nom :

NDAO

Date et Lieu de Naissance :

23 Avril 1996 à Diogé Ndawéno (Senegal)

Unité d'Enseignement (UE)	Code UE	Eléments Constitutifs (EC)	C.C.	E.F.	Cof	Max. coef	Max. UE	Coeff. ECUE	Statut
UE1 - Outils de l'Ingénieur 1	ELM 110	Analyse 1	19,00	17,50	3	54,75	16,17	6	Valable
		Mathématiques	14,00	12,00	3	42,00			
		Electromécanique et Magnétohydrodynamique	11,00	11,00	4	44,00			
UE2 - Physique 1	ELM 112	Théorie électromagnétique classique	16,00	8,00	4	48,00	11,50	6	Valable
		Circuits électrostatiques	15,00	10,00	5	62,50			
UE3 - EFP 1	ELM 113	EP électronique	14,33	17,00	5	68,33	13,08	9	Valable
		Dessin technique	17,00	17,00	6	102,00			
UE4 - Mécanique 1	ELM 114	Statique	20,00	9,00	3	63,00	14,33	9	Valable
		Resistance des matériaux	13,00	17,00	3	42,00			
MOYENNE SEMESTRE 1 :		12,50	CREDIT SEMESTRE 1 : 30/30		RESULTAT SEMESTRE 1 :		Valable		Notes moyennes d'absence : 0

AVIS DU CONSEIL : MENTION ASSEZ BIEN.

C.C. : Coefficient Constitutif ; E.F. : Evaluation Finale ; ECUE : Elément Constitutif de l'Unité d'Enseignement ; Cof : Coefficient ; Moy. UE : Moyenne coefficient UE.

Fait à Dakar, le 29 Janvier 2018

Le Directeur des Etudes
ESCE - SA
Atou SALL

ESCE - 14 rue de la République - 33000 BORDEAUX - FRANCE - Senegal - Tél : 01 38 38 38 38 - Fax : 01 38 38 38 38 - Email : info@esce.fr - Web : www.esce.fr



